


Numéro	DL201210-MP01	 Illkirch-Graffenstaden
Nature de l'acte	Délibération	
Matière	Domaines de compétences par thèmes - Environnement	
Objet	Acquisition par l'Eurométropole de Strasbourg de parcelles agricoles lieudit Brunnenmatt auprès des hôpitaux universitaires de Strasbourg	

VILLE D'ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

Extrait du registre des délibérations Conseil Municipal du 20 mai 2021 à l'Illiade

L'an deux mil vingt et un le vingt mai à 18 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni à l'Illiade - en session ordinaire - sur convocation et sous la présidence de Monsieur Thibaud PHILIPPS, Maire.

Etaient présents :

PHILIPPS Thibaud, Maire, SAIDANI Lamjad, SEIGNEUR Sylvie, SCHEUER Serge, KOUJIL Ahmed, HERR Isabelle, RICHARD Yvon, COMBET-ZILL Marie, HAAS Philippe, GALLER Lisa, Adjoints, PFISTER Luc, KIRCHER Jean-Louis, FRUH Hervé, STEINHART André, KIEHL Fabrice, HEIM Valérie, MASSÉ-GRIESS Dominique, DIDELOT Sandra, HERBEAULT Cédric, DABYSING Davina, RINKEL Marie, FROEHLI Claude, CASTELLON Martine, LELEU Bénédicte, BACHMANN Emmanuel, MAGDELAINE Séverine, DESCHAMPS Arnaud, GENDRAULT Pascale, LEVY Thomas, RIMLINGER Barbara, BEAUJEUUX Rémy, Conseillers

Etaient excusés :

- Madame Elisabeth DREYFUS ayant donné procuration à Madame Dominique MASSÉ-GRIESS
- Madame Stéphanie CLAUS ayant donné procuration à Monsieur Serge SCHEUER
- Madame Catherine BONN-MEYER ayant donné procuration à Monsieur Lamjad SAIDANI
- Monsieur Antoine FRIDLI ayant donné procuration à Madame Isabelle HERR

Nombre de conseillers présents :	31
Nombre de conseillers votants :	35
Date de convocation et affichage :	14 mai 2021
Date de publication délibération :	25 mai 2021
Date de transmission au Contrôle de Légalité :	25 mai 2021

Numéro	DL201210-MP01	1/3
Matière	8.8.Domains de compétences par thèmes - Environnement	

VIII. AVIS À L'EUROMÉTROPOLE DE STRASBOURG

1. ACQUISITION PAR L'EUROMÉTROPOLE DE STRASBOURG DE PARCELLES AGRICOLES LIEUDIT BRUNNENMATT AUPRÈS DES HÔPITAUX UNIVERSITAIRES DE STRASBOURG

Par délibérations en séances des 14 décembre 2017 et 26 septembre 2019, le Conseil Municipal d'Illkirch-Graffenstaden a souligné l'intérêt majeur, sur divers aspects, d'une évolution des pratiques sur l'enclave agricole de la BRUNNENMATT.

Il est rappelé au Conseil que ce secteur a fait l'objet d'une réflexion, en partenariat entre la commune d'Illkirch-Graffenstaden, l'Eurométropole de Strasbourg, la Chambre d'Agriculture d'Alsace et 9 exploitants agricoles, sur son devenir et sa valorisation environnementale.

Entre autres enjeux (secteur situé en Réserve Naturelle Nationale, interdiction des activités agricoles et de la chasse par le décret portant création de la RNN, dégâts des sangliers aux cultures), le site, en zone humide avérée, est destiné à constituer une mesure compensatoire environnementale dans le cadre de la création du champ captant d'alimentation en eau potable à Plobsheim, porté par l'Eurométropole de Strasbourg.

Dans ce cadre, l'Eurométropole de Strasbourg a engagé les démarches vers l'acquisition de terrains situés dans ledit secteur (d'une surface totale d'environ 9 hectares dont 3,72 hectares, approximativement, sont propriété de la Ville d'Illkirch-Graffenstaden), hors notamment ceux appartenant à la commune.

Ainsi, elle est parvenue à un accord avec les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg sur l'acquisition des terrains qui lui appartiennent dans ce secteur. Ces terrains représentent une surface totale de 448,29 ares à céder à l'Eurométropole de Strasbourg pour un prix de vente total de 49 311,90 € (quarante-neuf mille trois cent onze euros et quatre-vingt-dix centimes), soit 110 € l'are.

Il s'agit des parcelles cadastrées, à Illkirch-Graffenstaden, figurant au Livre Foncier de la manière suivante.

Section	Numéro	Adresse/Lieudit	Surface (en ares)	Nature
48	12	BRUNNENMATT	3,97	BOIS
48	13	BRUNNENMATT	6,66	BOIS
48	14	BRUNNENMATT	30,07	TERRES
48	15	BRUNNENMATT	40,78	TERRES
48	21	BRUNNENMATT	10,11	TERRES
48	41	BRUNNENMATT	37,19	TERRES, PRES
48	44	BRUNNENMATT	15,64	TERRES
48	47	BRUNNENMATT	11,71	TERRES

Numéro	DL201210-MP01	2/3
Matière	8.8.Domains de compétences par thèmes - Environnement	

48	49	BRUNNENMATT	24,64	TERRES
48	53	BRUNNENMATT	31,63	TERRES
48	58	BRUNNENMATT	23,85	TERRES
48	59	BRUNNENMATT	50,37	TERRES
48	72	BRUNNENMATT	8,08	TERRES
48	73	BRUNNENMATT	7,91	TERRES
48	76	BRUNNENMATT	12,14	TERRES
48	77	BRUNNENMATT	12,14	TERRES
48	78	BRUNNENMATT	12,16	TERRES
48	79	BRUNNENMATT	12,15	TERRES
48	80	BRUNNENMATT	24,26	TERRES
48	81	BRUNNENMATT	24,26	TERRES
48	82	BRUNNENMATT	48,57	TERRES
Total			448,29	/

Il est précisé que, à l'exception des parcelles cadastrées, à Illkirch-Graffenstaden, en section 48 n° 12 et 13, ces terrains sont loués à deux exploitants agricoles. L'Eurométropole de Strasbourg fera son affaire de cette situation, l'acquisition étant réalisée avec transfert des contrats y relatifs.

VU le plan de localisation et le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L5211-57 ;

Il est proposé au Conseil Municipal :

- **d'émettre un avis favorable à l'acquisition, par l'Eurométropole de Strasbourg, des terrains d'une surface totale d'environ 448,29 ares appartenant aux Hôpitaux Universitaires de Strasbourg et listés ci-avant, au prix de 49 311,90 € (quarante-neuf mille trois cent onze euros et quatre-vingt-dix centimes) et dans les conditions décrites précédemment.**

Numéro	DL201210-MP01	
Matière	8.8.Domains de compétences par thèmes - Environnement	3/3

**Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,
adopte, à l'unanimité, la présente délibération.**

Pour : 35 PHILIPPS Thibaud, SAIDANI Lamjad, SEIGNEUR Sylvie, SCHEUER Serge, DREYFUS Elisabeth, KOUJIL Ahmed, HERR Isabelle, RICHARD Yvon, COMBET-ZILL Marie, HAAS Philippe, GALLER Lisa, PFISTER Luc, KIRCHER Jean-Louis, FRUH Hervé, STEINHART André, KIEHL Fabrice, HEIM Valérie, CLAUS Stéphanie, BONN-MEYER Catherine, MASSÉ-GRIESS Dominique, DIDELOT Sandra, HERBEAULT Cédric, DABYSING Davina, RINKEL Marie, FRIDLI Antoine, FROEHLI Claude, CASTELLON Martine, LELEU Bénédicte, BACHMANN Emmanuel, MAGDELAINE Séverine, DESCHAMPS Arnaud, GENDRAULT Pascale, LEVY Thomas, RIMLINGER Barbara, BEAUJEU Rémy

Pour extrait conforme

Le Maire

Thibaud PHILIPPS

